

Inscription (Anmeldung)

Règlement lama (Lamareglement)

1er Swiss Lama Show à Schüpbach

Chers amies et amis des lamas,

Les 29 et 30 mars 2025, nous sommes de retour : nous vous invitons cordialement au Swiss Lama Show au centre équestre de Schüpbach (BE) ! En collaboration avec Alpaka-Schau Bern, un week-end varié et rempli de compétitions passionnantes avec des animaux fascinants vous attend.

Réjouissez-vous de la participation d'un grand nombre de lamas qui, dans les catégories les plus diverses

de concours de beauté, en passant par des parcours d'obstacles et de trekking,

montreront leur savoir-faire et leur originalité.

Nous nous réjouissons de faire des rencontres intéressantes et souhaitons à tous les participants beaucoup de plaisir et de succès !

Cordialement, à vous,
Votre équipe du Swiss Lama Show

Règles générales

Tous les animaux exposés doivent être inscrits dans un registre reconnu et munis d'une puce électronique. De plus, les animaux doivent vivre en Suisse depuis au moins un an.

Les animaux doivent être propres et présentés dans leur forme naturelle.

Les poils doivent être coupés autour des yeux des animaux, conformément à la loi suisse sur la protection des animaux, de manière à ce que les animaux aient une vue dégagée. Il est par contre interdit de couper les pointes des fibres et les poils de jarre.

Les animaux présentant des défauts grossiers, des yeux bleu acier, plusieurs tétons ou encore des animaux malades peuvent être exclus du concours. Les juments en état de gestation avancée ne sont pas admises. Nous comptons sur votre fair-play envers l'animal, le propriétaire et le concours.

Pendant la présentation dans le ring, les animaux doivent porter un licol et une longe bien ajustés et être habitués à la palpation des oreilles, de la ligne du dos, de la queue, des organes génitaux et de la toison.

Dans le ring, les conducteurs d'animaux devront porter du blanc en haut et du foncé en bas. Le port de badges, d'applications indiquant l'élevage, etc. ne sont pas autorisés.

Les conducteurs d'animaux doivent se présenter dans le pré-ring avec leur animal environ 5 minutes avant le concours.

Programme de surveillance TB (Tuberculose)

Le show est organisé dans le cadre du programme de surveillance de la tuberculose du NWKS.

Les éleveurs doivent participer au programme depuis au moins 12 mois au 28 mars 2025 et avoir effectué avec succès le test cutané au cours des 12 derniers mois.

Les mêmes règles que pour l'exportation d'animaux à l'étranger à partir du 28 mars 2024 s'appliquent.

Le document d'accompagnement ainsi qu'une copie du certificat doivent être remis à l'entrée. En outre, une déclaration doit être signée, dans laquelle il est confirmé que l'exploitation remplit toutes les exigences requises.

Tous les animaux doivent être chipés, aucun animal ne peut être chipés ultérieurement lors de l'événement.

Les animaux sans puce électronique ne sont pas autorisés à entrer dans le hall.

Primes aux animaux

Les animaux participants sont répartis par groupes de présentation en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur couleur et de leur type (Wooly / Classic / Suri).

S'il n'y a qu'un seul animal dans un groupe, le juge jugera l'animal par rapport à un groupe équivalent en âge/sexe et déjà en cours d'évaluation. Il se réserve le droit de ne pas attribuer la première place s'il estime que cela n'est pas justifié.

L'animal est jugé dans les tranches d'âge suivantes :

- 6 - 12 mois
- 1 - 2 ans
- 2 - 4 ans
- 4 - 9 ans

- A partir de 10 ans

Les groupes peuvent être regroupés si nécessaire.

Un Grand-Champion et un Grand-Champion de réserve sont élus par type (Wooly / Classic / Suri) et par sexe, à condition qu'au moins 3 animaux participent au concours.

Le « Best-of-Show » sera déterminé parmi les Grands Champions.

Un « Judge's Choice » sera également décerné. Il s'agit d'un prix d'honneur spécial que le ou la juge peut décerner au lama qu'il/elle a le plus apprécié.

Descendance

Peuvent participer des étalons dont au moins 3 descendants de mères différentes sont présentés au concours. Les étalons ne sont pas obligés de participer au concours.

Les juments dont au moins 2 descendants d'étalons différents sont présentés au concours peuvent participer. Les juments ne sont pas obligées de participer au concours.

Mini-lama

Dans la catégorie Mini Lamas concourent les lamas de petite taille qui ont plus de 22 mois le jour de l'exposition.

Hongre (tous types)

En fonction du nombre et de l'âge, la catégorie est jugée ensemble. A partir de 3 hongres, il y a un grand champion, celui-ci n'a pas le droit de participer à l'élection du Best of Show.

Parcours d'obstacles et de trekking

La participation au concours doit être indiquée lors de l'inscription. Les lamas et les alpagas peuvent participer. La répartition des groupes se fait sur place le 1er jour de l'exposition.

Parcours d'obstacles (sans selle)

- Jeunesse (guide / 8 - 15 ans) (sans répartition de l'âge des animaux)

- Animaux < 12 mois

- Animaux d'un an

- Animaux > 24 mois

- Avancés

Parcours de trekking (avec sacoche de selle chargée)

- Jeunes (guide / 8 - 15 ans) (sans répartition par âge des animaux)
- Animaux > 24 mois
- Avancés

Répartition des groupes

L'organisateur se réserve le droit d'établir la répartition des groupes en fonction des inscriptions reçues. Les répartitions des groupes figurant dans le programme peuvent être modifiées sur place en cas de besoin.

Veillez impérativement respecter les listes de départ affichées et les annonces pendant la manifestation. Les participants ne seront pas appelés individuellement.

Poulains

Aucune jument avec un poulain de moins de 8 semaines n'est autorisée à participer au concours. Pendant que la jument est dans le ring, le poulain doit être surveillé hors de vue, il n'est pas possible de l'emmener dans le ring.

Règles du ring

Pour les suri-lamas, les fibres doivent être raccourcies au niveau du corps (couverture) (longueur maximale 35 cm).

Pour le parcours d'obstacles, seuls les animaux qui ont été entraînés au préalable peuvent être inscrits ; pour le concours de trekking, les animaux sont habitués à une selle de bât.

Veillez veiller à ce qu'aucun badge ou vêtement imprimé avec des emblèmes de l'entreprise ne soit porté dans le ring (concours d'animaux/sport). Des vêtements et des chaussures de sport sont nécessaires pour les événements sportifs (sécurité). Les aides à l'entraînement (nourriture, clicker, etc.) ne sont pas autorisées dans le ring ni sur les parcours.

Les animaux qui, par leur comportement, dérangent ou mettent en danger les autres, peuvent être exclus.

Adresse

Halle de Schüpbach, Hübelischachen, 3535 Signau www.markthalle-schuepbach.ch

Date limite d'inscription

9 février 2025

Annonces dans le libretto et frais d'inscription

Voir infos sur le swisslamashow.ch

Coordonnées / demandes de renseignements

Peter Scheidegger

+41 79 786 53 03 peter.scheidegger@lama-alpaka.ch